

Bulletin Municipal N° 31

CHAUSSENAC

FÉVRIER 2004



Liberté Egalité Fraternité

Reflets d'été



et d'hiver, sur les lagunes.



Émotions.



- Deux et trois siècles après, cent personnes venues de tout le département découvrent la peinture des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle et la toile « Lapidation de St Etienne ». Lire en fête ... lorsqu'un écrivain et un cabrétaire font partager leur enthousiasme et nous mènent sur le chemin de l'écriture, de la lecture et de la musique.
- 11 Novembre : devant le monument, force de la mémoire, pour égrener les noms des enfants de Chaussenac morts pour la France ...
- Des dizaines de visiteurs silencieux anonymes venues de toute la contrée pour découvrir les illuminations de Noël.
- Des élèves d'Ally, de Brageac et de Chaussenac, traversent la cour de notre ancienne école pour découvrir l'exposition des « livres-objet ».
- Pas assez de spectateurs, mais quel enthousiasme des dirigeants et des jeunes de notre club sportif !

Que lorsqu'un arbre est abattu, on puisse en planter deux pour nos enfants.

Merci de partager ces émotions qui font aussi la vie de notre commune. Merci à ceux qui les suscitent ...

*J. Klem,
Maire.*



Le conseil municipal : accueil amical de Mr et Mme Combes au bord de leur magnifique étang piscicole.

*Depuis le 27 juin 2003...
Activités et présence municipales*

- Samedi 5 juillet * Groupe de travail « intercommunalité » à Chaussenac. *J. Klem.*
 Vendredi 11 juillet * Groupe de travail « intercommunalité » à Ally. *J. Klem.*
 A partir du 11 juillet : **Mobilisation « Sécheresse »** : recherche de ressources d'eau, captage provisoire, ... avec le concours d'*A. Picaronny, J.M. Delbos*, adjoints ; *M. Lescure, P. Maimponte*, Conseillers municipaux, *J. Klem*, Maire, *Noël Dumas* et *Marcel Lucas*.
 Dimanche 13 juillet * Soirée « Bodéga ». Organisée par l'*USC*.



- Lundi 14 juillet * Cérémonie au monument aux morts.
 * Accueil des Éclaireurs.
 Samedi 19 juillet * Fête du Pain organisée par le Comice Agricole.
 Dimanche 20 juillet * Démonstration « chiens d'arrêt » organisée par l'*ACCA* et *B. Espinouse*.
 Mardi 29 juillet * Départ du camp de jeunes « Éclaireurs ». *J. Klem ; A. Chamelot ; S. Capel*.



- Jeudi 31 juillet * Réunion « intercommunalité » à Anglards de Salers. *J.Klem ; A. Chamelot*.
 Samedi 2 août * Inauguration « exposition de photographies » de Daniel Montois.
 2, 3 et 4 août * FETE PATRONALE
 Mardi 5 août * Visite de Monsieur le Sous-préfet de Mauriac, rencontre avec le Conseil municipal.
 Vendredi 8 août * Visite de chantier « lagunes ». *J.Klem ; A. Picaronny ; J.M. Delbos*.
 Dimanche 10 août * Kermesse du *Club Rencontre*.
 Vendredi 15 août * Accueil des jeunes « Scouts » par la municipalité.
 Samedi 16 août * Assemblée Générale de l'*Association Patrimoine*.
Samedi 6 septembre * Conseil Municipal.
 Dimanche 7 septembre * Réunion de bureau de l'*Association Patrimoine*.
 Dim. 14 septembre * Vernissage exposition « VICTOR HUGO ».
 Ven. 19 septembre * Conseil d'administration du SIETOM de Drugeac. *A. Chamelot*.
 Sam. 20 septembre * Soirée lecture. Organisée par la *Bibliothèque*.

- Sam. 20 septembre * Réunion Intercommunalité à Salers. *J.Klem.*
 * Soirée lecture. Organisée par la *Bibliothèque.*
- Sam. 27 septembre * Réunion de bureau Syndicat des Quatre Cantons. *J. Klem.*
- Jeudi 9 octobre * Réunion parents d'élèves, école d'Ally. *J.M.Delbos.*
- Samedi 11 octobre * Comice Agricole de Chaussenac.
- 11 et 12 octobre * Stage de Calligraphie. Organisée par la *Bibliothèque.*
- Dimanche 19 octobre * Lire en Fête : avec deux auteurs, et un cabretaïre... Organisée par la *Bibliothèque.*



- Samedi 25 octobre * Remise médaille « Officier Mérite Agricole » à Monsieur Abel Picaronny.



- Dimanche 9 novembre * Monument aux morts de Brageac et de Chaussenac.
 * Repas du 11 Novembre. Organisé par les *Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre.*



- Jeudi 6 novembre * Soirée scrabble. Organisée par la *Bibliothèque.*
- Jeudi 13 novembre * Comité Syndical des transports scolaires. *G. Lavergne ; J.M. Delbos.*
- Samedi 22 novembre * Concours de belote. Organisé par l'*USC.*
- Lundi 24 novembre * Préparation programme « voirie » 2004 avec la DDE.
- Samedi 6 décembre * Réunion Intercommunalité à Salers. *J. Klem.*
 * Repas *Club Rencontre.*

Dimanche 21 décembre * Théâtre pour les enfants. Clowns. Goûter. Organisé par les municipalités de Chaussenac et Brageac.



2004

Dimanche 4 janvier * Cérémonies des vœux.



Jeudi 15 janvier
Vendredi 16 janvier
Samedi 17 janvier
Lundi 26 janvier

* **Conseil Municipal.**
* Soirée scrabble. Organisée par la *Bibliothèque*.
* Réunion « intercommunalité » à Ally. *J. Klem*.
* Réunion « intercommunalité » à Salers. *J. Klem ; A. Chamelot*.
* Intercommunalité « Pays de Salers » élection du Président et du bureau.

Etat civil depuis juillet 2003.

Décès : (dont transcription de décès de personnes nées à Chaussenac)

- le 20 octobre 2003 : Marcel Léon BIJARD à Mauriac.
- le 24 octobre 2003 : René Maurice CAPEL.
- le 9 novembre 2003 : Jean Pierre ANTIGNAC, à Mauriac, (né en 1921).
- le 14 janvier 2004 : André Raymond YCHARD, à Jaligny sur Besbre (03), (né en 1943).
- le 26 janvier 2004 : Marie Jeanne PUYRAIMOND, à Salers.



Mariage :

- le 16 août 2003 : de Michel COURTIGEOL et Natacha Valérie VALLON, domiciliés au bourg de Chaussenac.



Colis de Noël

22 anciens âgés de plus de 80 ans (14 femmes, 8 hommes) ont reçu le colis offert par la municipalité.

Divers travaux réalisés par la commune en 2003 :

- à Escladines : reprise de canalisation et de regard pour eaux pluviales près de la maison Delpauch.
- à Cussac : bi-couche goudron sur une portion de voirie communale dégradée (100 mètres).
- sur diverses portions de voirie : enrobé à froid pour supprimer des « nids de poule ».
- sur la place de l'église : remplacement de la fontaine à bras par un nouveau modèle.

Et surtout :

- installation d'un nouveau chauffage à la salle des fêtes et dans le bureau du secrétariat de mairie pour un montant de 15326,21 € TTC. Cet investissement a bénéficié d'une subvention de 3844 € au titre du FEC (Conseil Général).
- traitement de la voirie communale entre la croix de Contres (Fargeret) et la station de relevage « assainissement » du Tilleul, coût : 17020,53 € TTC dont subvention de l'État : 3571 €.
- réalisation des lagunes pour traiter les eaux usées du bourg (voir article ci-après).
- achat d'une bâche pour couvrir le chapiteau (1507 €).
- restauration de vitraux de l'église (par Madame Laumond, verrier d'art) : 6507,10 € TTC.
- restauration du tableau « Lapidation de Saint Etienne » (8759,01 € TTC) dont subvention et dons (6265,45 €).
- éclairage dans le chœur de l'église (590 €) : subventionné par EDF.
- dégagement du « chemin de la Carlingue ».



Achat d'un distributeur de sel, sable et gravillons.

L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE : une charge financière de plus en plus lourde à supporter par le budget communal !! ...

Comme beaucoup de communes cantaliennes, Chaussenac doit entretenir de nombreux kilomètres de voirie communale : goudronnée (13 Km) et non goudronnée (15 Km environ). De création ancienne ces voiries ont été construites avec des fondations légères qui doivent maintenant supporter le poids de véhicules (camions, tracteurs, ...) plus importants que les charrettes d'antan. Les variations de températures, gel et dégel aidant, finissent d'abîmer les routes.

La municipalité s'est tenue depuis ces dernières années à réaliser régulièrement l'aménagement de sections de ses voiries. Quelques rappels, depuis 1997 :

- 1997 : voirie entre les propriétés Lasfargues et Bouyges : 20 000 €.
- 1998 : voirie communale de Rabiac : 13 000 €.
- 1999 : voirie entre le stade du Buis et le cimetière : 18 000 €.
- 2001 : route d'Escladines : 63 000 €.
- 2003 : voirie entre la croix de Contres-Fargeret et le Tilleul : 17 000 €.

soit en 6 ans : 111 000 € de travaux (soit 722 000 francs).

NB : sera réalisé au printemps 2004 : une voirie rurale à Contres (crédits 2003).

Le désengagement de l'État, qui intervient dans le cadre de dotations globales de fonctionnement, aurait de graves conséquences sur les possibilités financières des communes pour maintenir en état leur réseau de voirie.

Le conseil municipal du 13 décembre dernier a étudié les devis de travaux correspondant aux portions suivantes :

- route de Cheyssiol (entre le Tilleul et la propriété Lasfargues) : 17 876 € TTC.
- route de la Chauvenne (environ 200 m) : 26 126 € TTC.
- route d'Ostenac (environ 1100 m) : 87 661,20 € TTC.

La décision de réalisation sera prise en fonction des subventions obtenues.

Finances locales :

*** augmentation des impôts locaux en 2003 :**

Taxes foncier bâti

- taux communaux : + 3,487 %
- taux conseil général : + 9,96 %

Taxes foncières non bâties :

- taux communaux : + 1 %
- taux conseil général : + 9,96 %

*** taxe professionnelle :**

6 contribuables à Chaussenac en 2003 dont :

- 2 commerces,
- 2 exploitations forestières et divers,
- 1 EDF,
- 1 entreprise « CROUTE » (au titre de travaux réalisés sur la commune

en 2002) 7 400 €.

Ordures ménagères :

des solutions locales qui doivent s'inscrire dans un plan départemental.

Après quelques mois d'attente, le tri sélectif est opérationnel dans la quasi-totalité des communes de notre département. A Chaussenac, les trois containers ont été implantés près du stade de la Croix du Buis. Comme nous l'avons déjà annoncé le coût supplémentaire du à la collecte spécifique, aux opérations de tri et de conditionnement des produits triés sera d'autant plus réduit que les habitants trieront BIEN et au maximum.

Le projet d'incinérateur départemental ayant été abandonné, un comité de pilotage est chargé de mettre en place un nouveau schéma départemental d'élimination des ordures ménagères. Ce schéma devrait arrêter le principe d'enfouir les déchets ultimes (non triés) sur 2 ou 3 centres d'enfouissement. En ce qui nous concerne, il s'agirait du centre de DRUGEAC actuellement géré par le SIETOM (syndicat intercommunal) et qui devra étudier les capacités d'enfouissement avec la création éventuelle de nouveaux casiers.

Autre point à résoudre d'ici la fin de l'année : notre toute jeune « communauté de communes » PAYS de Salers va devoir exercer sa compétence, traitement des ordures ménagères, y compris la collecte.

Quelques petits rappels pour le tri :

- * les papiers déchirés, souillés, de petite taille ou gras ne doivent pas être déposés dans le container;
- * les gros catalogues (ex: Le Redoute, ...) ne rentrent pas dans les journaux magazines;
- * les bouteilles d'huile ne peuvent pas être recyclées donc elles iront dans les sacs poubelles ordinaires;
- * pensez à enlever les couvercles des boites de conserves pour éviter aux personnes qui les trient de se blesser;
- * vous pouvez laisser les étiquettes sur les bouteilles vides et les compacter si vous le souhaitez;
- * les emballages en verre n'ont pas besoin d'être lavés, seulement vidés.

Merci de contribuer au tri sélectif.

Une poubelle ordinaire est là pour récupérer uniquement les sacs plastiques et les éventuelles « erreurs ».

Comment fonctionnent nos lagunes d'épuration ?

Nous avons déjà eu l'occasion de préciser que la municipalité était confrontée depuis de nombreuses années à la nécessité de traiter les eaux usées du bourg. Compte tenu du nombre limité d'habitants, la construction d'une station d'épuration classique (système mécanique) ne s'avérait pas la bonne formule. Sur les conseils des services de la DDAF et de l'Agence de bassin « Adour Garonne », la municipalité a opté pour un système biologique où l'action de bactéries, d'algues, de zooplancton et de plantes aquatiques « macrophytes » colonisent trois lagunes et sont chargées principalement de consommer les matières organiques. Voici quelques éléments de renseignements :

• **Qui habitent dans les lagunes ? Que font-ils ?**

En effet les bassins de lagunage sont colonisés naturellement par une grande variété d'organismes vivants, pour la plupart invisible à l'œil nu. Les principaux groupes rencontrés sont :

Les bactéries : Ceux sont des microorganismes pouvant consommer une grande partie de la matière organique. Ils rejettent dans le milieu les produits de dégradation, sous forme de gaz carbonique et de matières solubles. Il existe deux types de bactéries :

- celles qui peuvent se développer en l'absence d'oxygène (anaérobies),
- celles qui ont besoin d'oxygène pour vivre (aérobies).

Dans les lagunes on rencontrera les premières dans le fond des bassins et dans les vases. Les bactéries aérobies dominent, elles, dans la pleine eau. L'oxygène nécessaire à leur respiration provient pour une part des échanges entre l'air et l'eau (agitation en surface par le vent), mais surtout de l'activité des algues microscopiques en suspension dans l'eau.

Les algues : Ceux sont des plantes microscopiques. Comme toutes les plantes elles contiennent de la chlorophylle, d'où la couleur verte visible des bassins. La chlorophylle leur permet d'utiliser la lumière du soleil comme source d'énergie : c'est la base du processus de la photosynthèse. Les algues se développent à la lumière en prélevant dans l'eau le gaz carbonique et des sels minéraux, et en y rejetant de l'oxygène.

Les algues sont ainsi les principaux producteurs d'oxygène des lagunes. Cette production s'effectue essentiellement dans la couche d'eau superficielle (jusqu'à 20-50 cm).

Le zooplancton : On regroupe sous ce terme les animaux de petite taille ou microscopiques qui se trouvent dans l'eau des bassins. Ce sont par exemple des crustacés, tels des daphnies qui se nourrissent en filtrant des particules en suspension : matières organiques, bactéries, algues, etc. lorsqu'ils se développent, c'est-à-dire en période chaude et dans les bassins les moins chargés (bassins 2 et 3), leur activité peut être importante et ils contribuent pour une part à la clarification de l'eau.

Les plantes aquatiques « Macrophytes » : deux types sont à distinguer :

- les plantes enracinées comportant une tige souterraine ou rhizome. Elles jouent essentiellement un rôle de support et d'abri pour les bactéries, algues et zooplancton qui peuvent se fixer sur la partie immergée des tiges ou se développer à proximité. Elles contribuent ainsi à diversifier et à équilibrer l'activité biologique.
- Les plantes flottantes, telles les lentilles d'eau, peuvent coloniser certains bassins de lagunage. Elles jouent un rôle positif dans l'épuration tant que leur développement est contrôlé (assimilation d'azote et de phosphore minéral en particulier), mais une prolifération excessive compromet le bon fonctionnement de l'installation.

• Comment se fait l'épuration ?

La charge polluante est dégradée par différents acteurs. Tous sont étroitement interdépendants et ont des effets complémentaires :

- Les sels minéraux sont assimilés par les algues, qui à leur tour peuvent être consommées par les organismes du zooplancton.
- Les matières organiques dissoutes dans l'eau sont dégradées par les bactéries. Les sels minéraux issus de cette dégradation contribuent à leur tour au développement des algues. Les bactéries sont elles-mêmes une source de nourriture pour le zooplancton.
- Une grande partie des matières en suspension des eaux usées décante dans le fond des bassins. Une autre fraction est directement consommée par le zooplancton. Les matières en suspension que l'on retrouve dans le rejet ne sont pas de même nature que celles des eaux usées : elles sont formées d'un mélange de déchets, bactéries, algues et zooplancton.

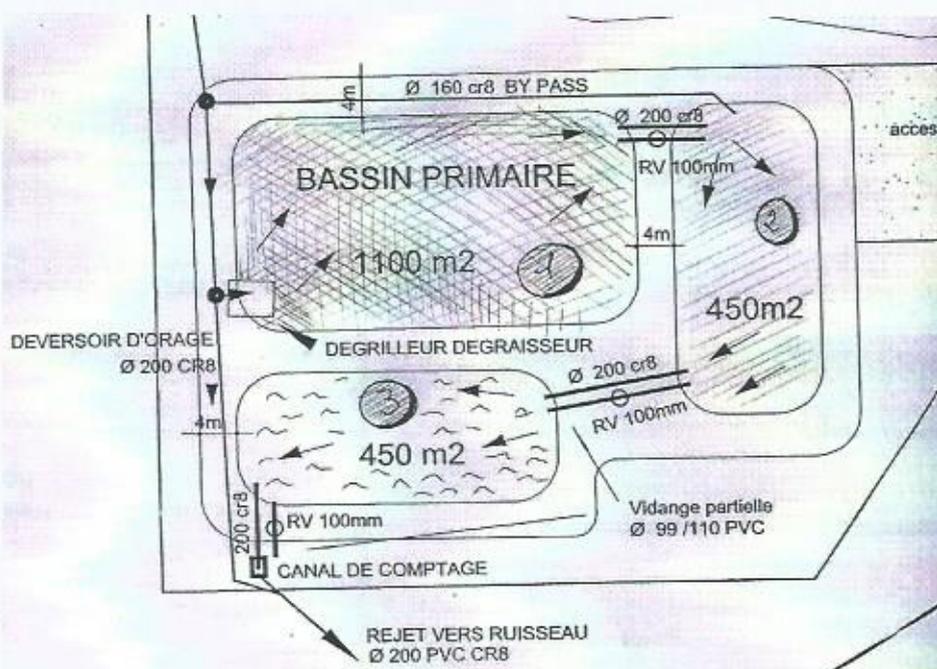
La charge polluante soustraite à l'effluent se retrouve finalement piégée dans le sédiment par des matières en suspension et des organismes planctoniques morts. Ce sédiment est biologiquement actif (bactéries, vers de vase) et une stabilisation des dépôts se poursuit à ce niveau.

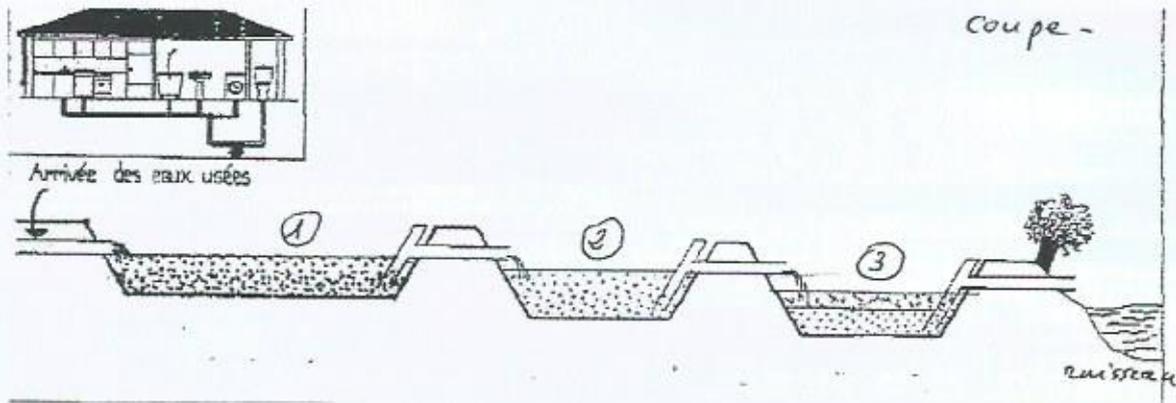
A noter qu'un bon fonctionnement de l'installation est obtenu lorsque s'établit un équilibre entre l'activité des bactéries et des algues, en effet :

- si les bactéries se développent de façon excessive, la demande en oxygène ne peut plus être satisfaite par les algues. Le phénomène peut s'amplifier de lui-même et conduire plus rapidement à l'établissement de conditions anaérobies dans les bassins. C'est ce que l'on observe dans le cas de lagunes surchargées.
- le phénomène inverse (prolifération excessive des algues) peut également se produire et conduit à des perturbations, en particulier lorsque dépérissent les algues « en excès ». L'activité du zooplancton et la présence de zones à macrophytes contribuent à limiter ce phénomène.

• Plan de l'ouvrage :

Il est constitué de trois bassins, le premier a la plus grande capacité et reçoit les effluents, les eaux superficielles en parties épurées se déversent dans le deuxième bassin, puis dans le troisième. Les eaux bien épurées dans le bassin 3 peuvent alors se déverser dans le ruisseau tout proche.





Travaux en cours l'été dernier par l'entreprise CROUTE-DUBREUIL (les lagunes ont été creusées sur des sols imperméables argileux).



Système de déversoir permettant l'écoulement abondant des eaux de pluie lors d'orages, en dehors de la première lagune.

Nombre de petits chaussenacois scolarisés (2003-2004)

- en école primaire à Ally : 13 ;
- aux collèges à Pleaux et Mauriac : 8.

Le baptême républicain :

Issu de la Révolution française, le baptême républicain constitue un usage à travers lequel les parrains et les marraines s'engagent symboliquement, devant les institutions civiles, à protéger un enfant et à le faire adhérer aux valeurs de la République. Il ne crée aucun lien de droit entre le parrain, la marraine et l'enfant. Ainsi, l'engagement de remplacer les parents en cas de décès ou de défaillance n'a qu'une valeur morale et est dépourvu de toute conséquence juridique.

Comment est organisée la cérémonie ?

Sur le plan juridique, l'organisation et le déroulement de la cérémonie ne fait l'objet d'aucune réglementation spécifique. En conséquence, **le maire est libre d'organiser la cérémonie comme il le souhaite.**

Le baptême républicain se déroule, en général, en quatre étapes successives :

- lecture de l'acte ;
- consentement du parrain et de la marraine ;
- signature de l'acte par les parents, parrain et marraine ;
- remise d'un certificat ou d'un extrait de l'acte.

Assédic :

Agence de Mauriac

Les horaires d'ouverture sont désormais les suivants :
les lundis et jeudis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 15 h 30.

L'accueil téléphonique reste assuré du lundi au jeudi de 8h30 à 16h00 au :
0 811 01 01 15.

Démocratie locale – informer ...

Nous diffusons tous les mois le calendrier des manifestations et des animations qui se déroulent sur notre commune. Isabelle recueille les informations pour les mettre en page. N'hésitez donc pas à utiliser ce moyen de communication pour informer tous les chaussenacois des activités de nos associations.

Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation



Elle s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, quel que soit le niveau scolaire, afin de les aider à la réalisation de leur projet d'insertion sociale et professionnelle.

Heures d'ouverture de nos bureaux de Mauriac
Du lundi au vendredi, de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.

Photos souvenirs . . .

Comice de Chaussejac.

(photo prêtée par Mr et Mme Brajou).



Le Moulin de Lachau.

Photographie prêtée par mesdames Suzanne.



Moulin actuellement détruit et disparu. (en limite de la commune après le village de Cussac, près de Tourniac)

Le mot des associations . . .

Association Patrimoine

C'est aussi avoir une perspective contemporaine.

Depuis plusieurs années, la municipalité s'est attachée à sauvegarder et à mettre en valeur son patrimoine (croix de chemins, travaux dans l'église, restauration de deux peintures à l'huile des XVII^{ième} et XVIII^{ième} siècle, des vitraux, ...). Cette volonté s'est réalisée au rythme des possibilités financières de la commune et des subventions obtenues.

Une nouvelle étape vient d'être franchie en conjuguant la réfection de deux chapelles de l'église Saint Etienne et la commande d'une toile contemporaine pour décorer l'une d'elle. Il faut souligner qu'il s'agit d'une initiative conjointe de la municipalité et de « l'Association Patrimoine de Chaussenac ». Initiative largement soutenue par de nombreux chaussenacois, des amis attachés à notre commune et des personnes souhaitant encourager ce projet en participant à la campagne de dons lancée par l'Association.

Mr Marcel Mazar, peintre connu et reconnu bien au-delà du Cantal, a travaillé avec enthousiasme sur ce projet. Visite des lieux, inspiration sur place, travail préliminaire dans son atelier de Brageac, réalisation d'une toile de 2 mètres par 1,20 mètre. Aussi notre église accueillera-t-elle bientôt une œuvre qui marquera le XXI^{ième} siècle, comme elle abrite l'art roman, des objets de culte allant du XVIII^{ième} au XIX^{ième} siècle,

L'assemblée générale a permis, certes de présenter le bilan des actions de l'année écoulée mais de proposer également les projets sur les prochains mois.

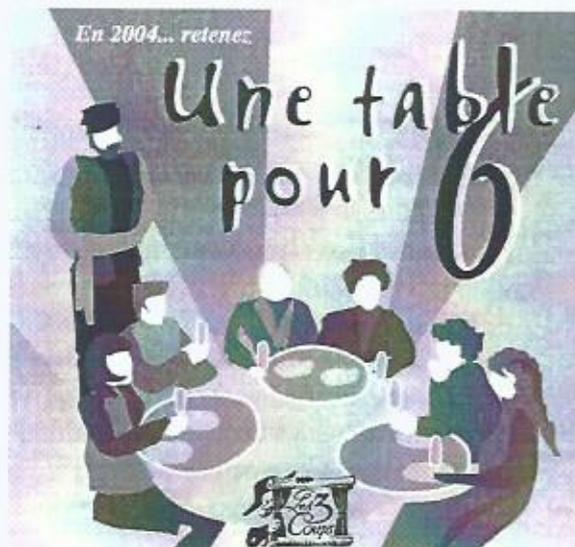
Le bilan d'activités a été présenté par Madame Odile Montois, présidente de l'Association. Elle devait souligner l'importance et le succès de deux manifestations : d'une part la représentation théâtrale de la troupe professionnelle de l'ALAUDA qui a regroupé 90 spectateurs, d'autre part la tenue de la conférence sur la peinture du XVII^{ième} siècle par Madame Herman-Sers en présence d'une centaine de personnes. Cette conférence s'inscrivait dans le cadre du retour de la toile « Lapidation de St Etienne » restaurée par l'atelier clermontois COROART et cela grâce à l'aide financière de la DRAC (Direction Régionale aux Affaires Culturelles), du Conseil Général et Régional, de la commune et de l'Association. Mr Klem, maire, se félicita de cette restauration qui s'inscrit dans le programme engagé par la municipalité afin de protéger et de mettre en valeur le patrimoine local, aussi divers soit-il. Les efforts conjugués de l'Association du patrimoine et de la commune sont les meilleurs garants de réussite.

Mr Charles, trésorier, présenta le bilan financier. Il devait souligner que les seules recettes de l'année (cotisation des adhérents, entrées au théâtre et subvention communale) ont permis de couvrir les dépenses de l'année (cachet de l'ALAUDA : 740 €, et participation aux frais de restauration du tableau : 1372,04 €).

L'assemblée a ensuite débattu des projets qui pourraient se concrétiser durant la prochaine année. Trois ont été retenus et non des moindres :

- Le premier concerne un projet artistique de décoration d'une chapelle de l'église, dont la restauration des enduits est prévue par la commune. Mr Marcel Mazar, artiste peintre connu, a d'ores et déjà réalisé un projet qui fut présenté à l'assemblée. Il a été décidé de retenir ce projet, afin de financer l'acquisition de la toile (2m x 1,20m), il a été retenu le principe de lancer une campagne de dons dont le produit serait exclusivement réservé à cette opération.

- Le deuxième concerne l'édition de cartes postales (4 à 5 vues dans un premier temps), choisies afin de représenter le mieux possible le patrimoine et le bâti de la commune. Les clichés seront effectués par Monsieur Daniel Montois. Les cartes postales éditées fin 2003, seraient vendues au bénéfice de l'Association.
- Le troisième concerne la venue d'une troupe de théâtre « la compagnie des 3 coups » qui présenterait leur création le 5 juin 2004 à la Salle des Fêtes de Chaussenac.



Date à retenir :

Théâtre :
Samedi 5 juin 2004

Enfin, le bureau de l'Association fut complété afin de suppléer à la démission de 3 membres. Il est composé comme suit

Président d'honneur : Jacques KLEM

Présidente : Odile MONTOIS

Vice-présidente : Simone TRONCHE

Trésorière : Danièle DEGOUL

Trésorière adjointe : Mireille VANTAL

Secrétaire : Sylvie CAPEL

Secrétaire adjointe : Pierrette SEILLIER

A l'issue de la réunion, monsieur le maire remerciait aussi l'Association et ses bénévoles pour les actions menées en direction de la lecture (tenue de la bibliothèque, soirée lecture, ...)

NB : Dons à verser à l'ordre Patrimoine de Chaussenac, Mairie de CHAUSSENAC 15700.



Comité des Fêtes de Chaussenac



Bilan de la Fête Patronale

La fête communale reste toujours une attraction importante, les différentes animations ont généré un public assez nombreux.

- **Samedi : Spectacle de Marionnettes.**

Enfants et adultes ont assisté à une représentation de qualité. Tous ont apprécié DENIS BAPTIST.

Soirée :

Saucisse-Aligot : 250 repas servis, et bonne ambiance au bal qui a suivi.

- **Dimanche** : Chants et musique des *Troubadours d'Aurillac* ont animé la messe, le monument aux morts et l'apéritif.

Courses aux ânes : Merci à Denis SEILLIER et Alain DAYRAL pour leur contribution et en apportant leur aide.

Spectacle : **LOU BOUSCAS**

Avec une chaleur à peine supportable le groupe folklorique a offert un spectacle très applaudi.

Bal puis concours de pétanque ont clôturé la fête.

Des regrets pour le feu d'artifice.

Feu d'artifice : suite à un arrêté préfectoral du à la sécheresse, il n'a pu être tiré. Payé et non repris nous le réservons pour plus tard.

Merci à toutes les personnes bénévoles qui permettent cette organisation.

Illumination de fin d'année

En décorant le village, le comité des fêtes reconduit les illuminations. Les habitants de la commune ont été invités à nous imiter.

Cette année, il n'y a pas eu de prix. Par contre nous avons souhaité participer au vin d'honneur en offrant des toasts. Merci également à Madame Cousteix pour la confection des bourriols. La convivialité était au rendez-vous !

L'**assemblée générale** du Comité des Fêtes s'est tenue le samedi 31 janvier. Une vingtaine de personnes étaient présentes, mais toujours un peu les mêmes. Le Président a présenté le rapport d'activité qui a mis en évidence les deux temps forts de l'association qui sont la Fête patronale et les Illuminations de Noël. Le solde financier reste positif malgré de légers déficits sur chaque manifestation. Monsieur le Maire a rappelé l'engagement de la commune auprès de ses associations et a remercié les bénévoles pour le travail accompli notamment sur les illuminations.

Le bureau a été réélu comme suit :

Président d'honneur : Mr KLEM

Président : Albert LAVERGNE

Vice Président : André GASTON

Secrétaire : Eliane DELBOS

Secrétaire adjointe : Denise
BLANCHER

Trésorière : Mireille LESCURE

Trésorière adjointe : Cécile PAQUIN



Membres actifs : Danielle DEGOUL, Christian LESCURE, André CHAMELOT, Antonio ACHANDO, Muriel LE BRAZIDEC, Nathalie SENCE, Françoise KLEM, Frédéric GUY, Séverine CAPEL, Sylvie CAPEL, Jean-Marc DELBOS, Odile et Daniel MONTOIS, Mireille et Serge VANTAL, Rémi DELBOS, Michel LESCURE, Françoise GASTON, Ginette LAVERGNE.

A. Lavergne et tous les membres du bureau.

Bibliothèque

C'est avec plaisir que nous constatons une augmentation du nombre d'adhérents. Souhaitons que cet effectif ne cesse de progresser !

Avant de vous faire part de tout ce qui se passe au sein et autour de la bibliothèque, nous tenons à remercier toutes les personnes qui font des dons.

Statistiques :

Sorties sur 4 mois : livres : 296 prêts – K7, Cd audio : 64 prêts – K7 vidéo : 69 prêts. (juin, juillet, août, septembre)

Activités :

10 au 25 septembre : exposition « Victor Hugo ».

17 septembre : après-midi lecture pour les enfants (6 enfants présents).

20 septembre : soirée lecture : thème « Victor Hugo » (11 personnes).

24 septembre : renouvellement du dépôt de K7 et Cd audio (188).

2 octobre : renouvellement du dépôt de livres (649 ouvrages).

11 et 12 octobre : stage d'initiation à la calligraphie (13 participantes). Réussite totale !
À l'année prochaine.

17 octobre : renouvellement du dépôt de K7 vidéo (114).

19 octobre : « Lire en fête ». Après-midi très agréable en présence de Mr Limouzin et Mr Mallouet et d'une trentaine de personnes venues d'ailleurs. Dommage ! Merci pour les quelques Chausseacois qui nous ont rendu visite.

6 novembre : soirée scrabble.

16 décembre : Soirée lecture : « Noël ».

15 janvier : renouvellement du dépôt de livres ; soirée scrabble.

Achats :

- Les ouvrages payés avec l'argent des cotisations :

« Les jours chiffrés » de Jacques MALLOUET
« Les cèpes de la colère » de René LIMOUZIN
« La guerre, Mon père » de Marie GATARD
« Le clan des Otori » de Lian HEARN
« Livre des fesses » de Stéphane DELABRUYERE
« Marius » de Latifa ALAOUI
« Oh Boy » de Marie-Aude MURAIL
« Le livre des étoiles » de Erik L'HOMME

« Le crépuscule des elfes » de Jean-Louis FETJAINÉ
« Silence Barnabé ! » de Barbara NASCIMBENI
« Tout neuf » de Delphine PERRET
« Dédé la bricole » de Yann FASTIER
« La petite souris ... » de Audrey et Doh WOOD
« Les mangeurs de châtaignes » de René LIMOUZIN

- Les ouvrages offerts par la Municipalité :

« Les gens de la vallée » de Georges RIBES
« Épopée des fromagers suisses en Haute-Auvergne » de Pierre KAISER.
« Pardonnez nos offenses » de Romain SARDOU
« Un Garçon d'Italie » de Philippe BESSON
« Rouge Brésil » de Jean-Christophe RUFFIN
« Petits crimes conjugaux » de Eric Emmanuel SCHMITT
« Impératrice » de Sa SHAN

« Les âmes grises » de Philippe CLAUDEL
« Les corrections » de Jonathan FRANZEN
« Onze minutes » de Paulo COELHO
« Les quatre vies du Saule » de Sa SHAN



En vente :

Copies de 2 ouvrages réalisés par les élèves de l'école de Chaussenac avec l'appui de Mme Lajarrige, institutrice :

CHAUSSENAC à l'heure de la
révolution :
« Les Pierres du Géant » mai 1989
3 €

CHAUSSENAC
« De la paroisse à la commune » mars
1990
5 €

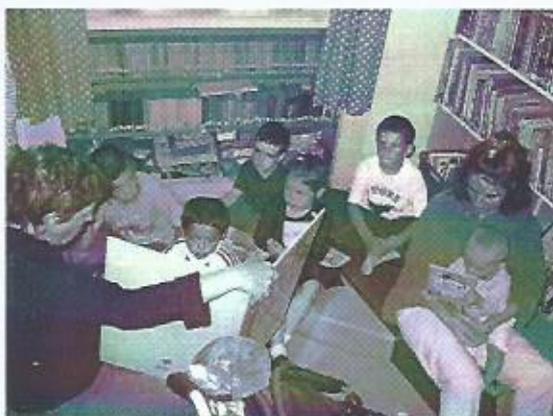
Réédition de :

« Le pays Pleaudien et la Xaintrie : Terre de migration aux Pays-Bas, en Espagne, en Belgique, ... du XVIIIème au XIXème siècle »

Actes du colloque du 27 juin 1998 organisé par la commune de Chaussenac. 4,50 € (+3,50 € de frais de port).

Changement des horaires d'ouverture :

Mardi de 15 à 18 heures
Mercredi de 14 à 16 heures
Samedi de 10 à 12 heures



Rappel cotisations : (à l'année)

Adultes : 5 Euros Enfants : 2,50 Euros
Enfants de moins de 7 ans : gratuit sous le couvert d'une adhésion adulte.

Nouveauté :

A partir du 24 février, la bibliothèque vous proposera la ludothèque : prêt de jeux et jouets.



Les bénévoles

Comice agricole

Notre comice communal s'est encore déroulé dans de bonnes conditions au mois d'octobre dernier. Dix éleveurs de race SALERS étaient venus présenter 83 animaux. Les résultats ayant déjà été publiés sur la presse, on peut rappeler cependant le prix d'honneur :

- 1- **Gérard Delmas** (Barriac les Bosquets)
- 2- GAEC Parsoire (Pleaux)
- 3- Alain Dayral (Chaussezac)
- 4- EARL d'Enroussou (Pleaux)
- 5- J.P. Bouisse
- 6- G. Breuil

Cloches, coupes et lots divers ont été remis lors du banquet traditionnel par G. Courcharière, Président du Comice et Christine Capel, secrétaire, en présence notamment du Maire et d'Abel Picaronny, adjoint.

Prochain rendez-vous :

Fête du pain
Samedi 17 juillet 2004

Pain cuit au four de Contres, bourriols, pâtisserie, génisse à la broche et bal avec l'orchestre « Rémy Salard ».



Photo du repas de l'été dernier.

Le bureau.

Photo souvenir ... Comice avant 1971.

(photo aimablement fournie par Mr et Mme Brajou)



Capel – Gustave Chancel – Bac de Ginalhac – Maurice Fabre – Pierre Dumas – J. Rongier d'Escorailles – Jean Maureau – Antonin Goutal – Gaston d'Anglards de Salers.

CLUB RENCONTRE

Que s'est-il passé au Club depuis le dernier bulletin ?

- 27 juin : nous avons pris la direction de Vassivière, où nous partons pour un mini croisière. L'embarquement s'est fait à Auphelle, sur le bateau restaurant. Cette promenade a duré 2 heures et demi, pendant ce temps le repas est servi, la visite est commentée, plus l'accordéon pour animer. L'après-midi, nous avons visité, La Maison des Moulins où se trouve des maquettes de moulin, en granit du limousin, tout fonctionne comme autrefois.
- Encore une bonne journée.
- 24 juillet : visite du Château de la Vigne, ainsi que la Maison de la Paille à Escorailles.
- 10 août : la kermesse du Club.
- 12 septembre : repas d'Automne au Falgoux.
- 7 décembre : pour terminer l'année, il y a eu le repas chez Chassan à Pleaux.
- 6 janvier : galette des rois.
- 15 février : thé dansant avec René Senaud.

Bonne année à tous.

Le bureau.

Repas de fin d'année



U. S. Chaussenac



Après quelques saisons difficiles l'USC a retrouvé un nouveau visage même si les résultats tardent à venir nous pouvons considérer que la première partie de la saison est correcte. Mais on peut faire mieux avec le recrutement que nous avons fait cette saison et le travail sérieux de l'entraîneur les choses devraient « payer » dans les semaines à venir, voir la saison prochaine. On ne rebâtit pas une équipe en quelques jours. Maintenant il faut continuer à travailler, tout en se faisant plaisir sur le terrain. Une bonne ambiance est repartie. Il faut que l'on continue car c'est la pièce maîtresse du moteur.

En ce qui concerne les responsables des diverses commissions, là aussi un travail sérieux a été effectué ; tout le monde est à son poste et respecte ses engagements de début de saison.

Félicitations et continuez comme cela, si vous voulez que votre club avance.

Avec également le recrutement d'un arbitre officiel qui va nous permettre d'amener de nouveaux joueurs à Chaussenac les saisons prochaines. L'USC a retrouvé un ballon d'oxygène pour les années à venir.

Je tiens également à remercier les quelques personnes qui ne font pas directement partie du club, mais qui nous rendent de grand service depuis de longues années.

L'U.S.C. c'est aussi une équipe de bénévoles qui se mobilise tout au long de l'année pour les autres associations et notamment pour les illuminations de fin d'année.

Merci et bravo à tous ceux qui font vivre cette belle association : U S Chaussenac.



Bonne année à tous.
Le Président,
B. DUFAYET

